

Crise des déchets : la communauté de communes veut "s'assumer"

La crise des déchets s'invite à toutes les assemblées communautaires de l'île. La communauté de communes du Sud Corse n'échappe pas à ce débat crucial pour l'avenir de l'île et pour son territoire. Mercredi, le conseil communautaire a consacré la première partie de la séance à cette question à l'occasion du vote du transfert par acquisition des lots encore en vente sur les zones d'activité du Murtone à Porto-Vecchio et de Musella à Bonifacio. Un transfert qui s'inscrit dans le cadre de la compétence développement économique de l'intercommunalité telle que voulue par la loi NOTRe.

C'est en marge de cette délibération que les élus ont entamé une discussion sur la gestion des déchets, également compétence de la communauté de communes. Le président de l'interco et maire de Porto-Vecchio, Georges Mela, a exposé le projet d'installation d'un centre de surtri et d'un quai de transfert sur ce foncier intercommunal de la ZAC de Murtone.

Ce centre de surtri, qui permettra une séparation plus précise des déchets jetés par les particuliers, viendrait ainsi s'ajouter aux deux centres prévus sur Bastia et Ajaccio. "Nous avons déjà la solution foncière. On a la capacité de s'assumer et de prendre nos responsabilités en faisant les efforts nécessaires", assure Georges Me-



La communauté de communes veut installer un centre de surtri et un quai de transfert sur la zone d'activité de Murtone pour réduire ses déchets. /PHOTO N.A

la, "il est temps et opportun de prendre certaines initiatives et de montrer l'exemple, car cela va devenir très compliqué. Il faut nous enlever cette épée de Damoclès au-dessus de nos têtes".

Création d'un centre de surtri à Murtone

Le Sud Corse est en effet le 3e plus gros producteur de déchets de l'île en raison notamment de sa forte attractivité touristique. Georges Gianni, vice-président en charge de la compétence déchets et maire de Lecci, a insisté sur "l'urgence absolue" à laquelle doit faire face le territoire. Pour rap-

pel, les sites d'enfouissement de l'île arrivent à saturation et la Corse se voit aujourd'hui dans l'obligation d'exporter ses déchets pour une période de transition de 3 ans. La communauté de communes devra signer une convention pour ce marché d'export. "Nous sommes obligés de la signer", a rappelé Georges Gianni, "si on ne fait pas cela, on sait qu'en 2020 Viggianello fermera ses portes. Et dans trois ans le problème ne sera pas réglé", a-t-il prévenu. Et de poursuivre non sans un certain défaitisme: "Malgré tous les efforts que nous avons faits nous n'avons pas baissé d'un kilo nos déchets à l'enfouissement, nous au-

rons besoin de l'aide de l'État et de la CTC pour atteindre les objectifs qui nous sont fixés."

Jean-Christophe Angelini, conseiller d'opposition à Porto-Vecchio, élu communautaire et de l'exécutif territorial a tenu à s'exprimer dans ce débat au nom de la CdC: "Sur la crise des déchets nous avons pris la responsabilité médiatique et symbolique à la place du Syvadec. Notre responsabilité était de valider un plan mais l'État a une responsabilité historique et devra participer à l'effort consenti par tous."

L'installation d'un centre de surtri et d'un quai de transfert sur la ZAC de Murtone pourra être effective rapidement. "Le Syvadec est prêt à nous aider", assure Georges Gianni, "on a les moyens financiers et fonciers (NDLR: 2 hectares seront dévolus à ce projet). En faisant le surtri nous allons diminuer nos déchets". Une goutte d'eau dans un océan de déchets qui devra alimenter d'autres initiatives pour sortir de la crise. L'occasion pour Jérôme Polverini, vice-président de la communauté de communes et maire de Pianottoli-Caldarello, de relancer l'idée d'un référendum sur l'incinérateur... "On a fait un référendum pour le Brexit, je ne vois pas en quoi s'exprimer pour ou contre l'incinérateur serait quelque chose de compliqué!"

NADIA AMAR